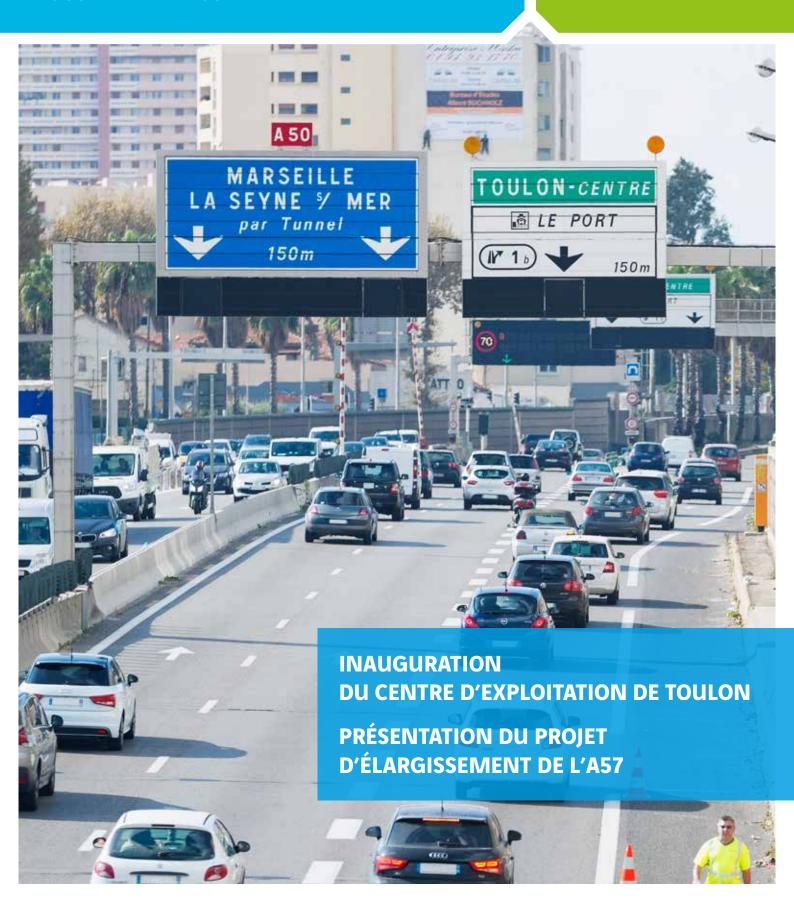


DOSSIER DE PRESSE

24 NOVEMBRE 2016





Signé en 2015 entre l'État et les principaux concessionnaires autoroutiers, le Plan de relance autoroutier, concrétise le partenariat entre l'autorité publique et le secteur privé pour moderniser les infrastructures autoroutières, soutenir la croissance économique et contribuer à la création de milliers d'emplois.

Plus d'un tiers des 20 grands chantiers autoroutiers réalisés dans ce cadre, ainsi que 140 opérations environnementales, sont mis en œuvre sur les 4 398 km du réseau VINCI Autoroutes, pour un montant global d'investissement de près de 2 milliards d'euros.

Cet ambitieux plan d'aménagement dans les territoires se décline à Toulon où Escota a repris l'entretien et l'exploitation de la traversée autoroutière de l'agglomération et réalisera l'élargissement à 2x3 voies de l'A57 depuis la sortie du tunnel jusqu'à la bifurcation A57 / A570.

L'intégralité de l'investissement de 600 millions d'Euros est financé par VINCI Autoroutes, en contrepartie d'un allongement de la durée de concession d'Escota, portée de 2027 à 2032.

ASSURER AUX USAGERS DE L'A50 ET DE L'A57 UN HAUT NIVEAU DE SERVICE



Dans le cadre du Plan de relance autoroutier, l'entretien, l'exploitation et la maintenance des 13 km d'autoroutes urbaines situées entre Pierreronde (Bifurcation A57/A570) et Toulon Ouest (A50, échangeur n°15) qui comprend les deux tubes du tunnel de Toulon ont été intégrées à la concession d'Escota en août 2015.

L'ensemble de la liaison autoroutière entre Aubagne (A50) et la frontière italienne (A57 et A8) est désormais sous la responsabilité d'un seul et même exploitant ayant une vision globale de ces infrastructures.

L'ancien centre autoroutier de Toulon, dépendant de la Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée (DIRMED), est devenu le 24 août 2016, le centre d'exploitation de Toulon du réseau Escota. Il est intégré dans l'organisation du district Provence au sein de de la direction régionale Durance Provence.

> SÉCURITÉ, INFORMATION ET ENTRETIEN : LES MISSIONS DES FEMMES ET HOMMES EN JAUNE

Sur les 13 km de l'A50 et de l'A57, au cœur de l'agglomération Toulonnaise, les équipes de VINCI Autoroutes sont en vigilance 24 h/24. Mettre en protection les passagers d'un véhicule en panne, enlever d'éventuels obstacles sur les chaussées... constituent quelques exemples de leur mission au service de la sécurité.

Pour assurer la continuité de la circulation, les femmes et les hommes en jaune entretiennent les chaussées et les espaces verts, se mobilisent pour prévenir l'apparition du verglas ou encore le déneigement des voies de l'autoroute. Exerçant leur vigilance en permanence, ils contrôlent également le bon état des ouvrages d'art.

Au cœur du centre d'exploitation, le poste de contrôle (PC Sécurité) exerce son rôle de vigie. L'opérateur du PC est le maillon essentiel d'une véritable chaine de l'information. Il identifie les événements, déclenche les interventions et informe dans des délais très réduits le centre information trafic d'Escota (situé à Mandelieu-La-Napoule), Radio VINCI Autoroutes (107.7) et tous les maillons de la chaine opérationnelle.

Cette mobilisation de tous les acteurs permet aux conducteurs d'être tenus informés, en temps réel, des conditions de circulation et de leur évolution.

Les Chiffres-clés

> CENTRE D'EXPLOITATION DE TOULON

13 KM _{d'AUTOROUTE}

3,3 KM
DE TUNNEL DE 2 TUBES
(1 PAR SENS DE CIRCULATION)

18 salariés

1 PC SÉCURITÉ

(en commun avec la CRS Autoroutière)
En intégrant le district Provence de
VINCI Autoroutes, les équipes du centre
d'exploitation de Toulon reçoivent le
renfort des équipes des unités limitrophes
basées à La Seyne et Aubagne.

> DISTRICT PROVENCE

150 KM D'AUTOROUTES (A8, A50, A51, A52,

A501, A520 ET A57)

250 SALARIÉS

110000

VÉHICULES / JOUR

CIRCULENT EN MOYENNE DANS LA TRAVERSÉE AUTOROUTIÈRE DE TOULON

> L'AFFICHAGE DES TEMPS DE PARCOURS DÈS LE 1ER TRIMESTRE 2017

Garantir une information continue des usagers fait partie des engagements de VINCI Autoroutes. Début 2017, les utilisateurs de la traversée autoroutière de Toulon pourront ainsi bénéficier de l'affichage des temps de parcours sur les panneaux d'information. La première étape consiste à installer des dispositifs de mesure des temps de parcours. La seconde, quant à elle, permettra d'afficher ces temps pour Toulon Centre, Six-Fours-Les-Plages et la Valette du Var.





> AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES USAGERS : UN PLAN D'AMÉLIORATION SUR 3 ANNÉES

La sécurité des 65 000 usagers empruntant au quotidien le tunnel de Toulon exige un plan de maintenance sans faille. Dans la continuité des améliorations apportées depuis 2001 (mise en service du second tube), VINCI Autoroutes déploiera une mise à niveau technologique sur 3 ans. Celle-ci portera principalement sur les équipements liés à la sécurité. De nouvelles caméras décelant automatiquement certains incidents (véhicules arrêtés, congestions,

dégagements de fumée), et de nouveaux systèmes de détection permettront aux opérateurs du PC sécurité d'assurer plus efficacement encore leur mission de supervision de l'ouvrage.

Pour maintenir la circulation et réduire le nombre de fermetures du tunnel lors d'éventuelles coupures de courant, l'alimentation électrique fait également l'objet d'un programme de maintenance globale.





> LE PROJET

Mise en service à la fin des années 60, l'A57 constitue un maillon majeur de la traversée de l'agglomération toulonnaise, ainsi que de l'accès Est de Toulon en provenance de Hyères via l'A570 et de Nice via l'A8.

La capacité de cette infrastructure majoritairement à 2x2 voies et celle de ses échangeurs, est insuffisante pour accueillir dans les meilleures conditions de sécurité et de confort, un trafic qui dépasse 110 000 véhicules par jour en moyenne annuelle.

Dans le cadre du Plan de relance autoroutier, VINCI Autoroutes a été chargé par l'État de mener les études et les procédures de concertation nécessaires jusqu'à l'obtention de la déclaration d'utilité publique (DUP) et de conduire les travaux d'élargissement à 2x3 voies de l'A57, entre l'échangeur de Saint-Jeandu-Var (Benoît Malon) et Pierreronde.

Pour en savoir plus, consultez le site dédié au chantier : www.a57-toulon.fr La traversée de Toulon, y compris le tunnel, sera intégrée dans la concession d'Escota et permettra par ailleurs de placer l'ensemble de la liaison entre l'Est marseillais et la frontière italienne via Toulon, sous la responsabilité d'un seul et même exploitant ayant une vision globale de ces infrastructures.

> LES BÉNÉFICES ATTENDUS

L'élargissement à 2x3 voies dans les deux sens a pour objectif de décongestionner l'accès Est de la ville et de fluidifier la traversée de l'agglomération.

Les 300 millions d'Euros d'investissements nécessaires pour financer l'élargissement de l'A57 sont entièrement pris en charge par VINCI Autoroutes.

L'opération permettra de réduire les temps de trajet et sécuriser le trafic, améliorer durablement la qualité de vie des habitants de l'agglomération toulonnaise, mais aussi contribuer au développement et à l'attractivité du territoire.

La gratuité de la section sera maintenue.

Les Chiffres-clés

6,75 km LONGUEUR DU CHANTIER

110 000 VÉHICULES
PAR JOUR EN MOYENNE ANNUELLE

300 M€ FINANCÉS À 100% PAR VINCI D'INVESTISSEMENT AUTOROUTES

DURÉE ENVISAGÉE
MOIS DU CHANTIER
(APRÈS LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE)

COMMUNES
DIRECTEMENT CONCERNÉES:
TOULON, LA GARDE, LA VALETTE-DU-VAR



> UNE AUTOROUTE URBAINE DE TRANSIT ET DE DESSERTE PRINCIPALE

Le département du Var concentre la moitié de sa population sur l'agglomération toulonnaise, avec près de 500 000 habitants et connaît la plus forte progression démographique de la région Provence



Alpes Côte d'Azur. C'est également l'un des premiers départements touristiques de France, accueillant chaque année plus de 10 millions de vacanciers.

Entre piémont et littoral, la topographie du secteur conditionne fortement les dynamiques de circulation et de développement; on estime à près d'1million le nombre des déplacements par jour sur la zone, dont 65% s'effectuent en voiture, avec des impacts forts sur la ville et ses habitants.

L'axe A50-A57 concentre en milieu hyper urbain, un trafic dense à la fois local et de transit de la traversée de l'agglomération toulonnaise. Le tronçon de l'A57 concerné par le projet d'élargissement assure la continuité entre l'A50 (Marseille/Toulon) et l'A57 (Toulon/ Le Luc).

Par ailleurs, ce projet s'inscrit comme une véritable opportunité dans la démarche de recomposition urbaine engagée par l'Agglomération Toulon Provence Méditerranée, en assurant la reconfiguration de l'accès Est de l'agglomération.

Source : DREAL PACA

> LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2015 2017 2018 2019 2025

- Décret Plan de relance autoroutier
- Études sur la section à l'Est de Toulon
- Décret Plan de relance Enquêtes publiques
- Déclaration d'Utilité
 Publique
- Lancement des Appels d'Offres
- Début des travaux d'élargissement à 2x3 voies
- Mise en service de la section élargie



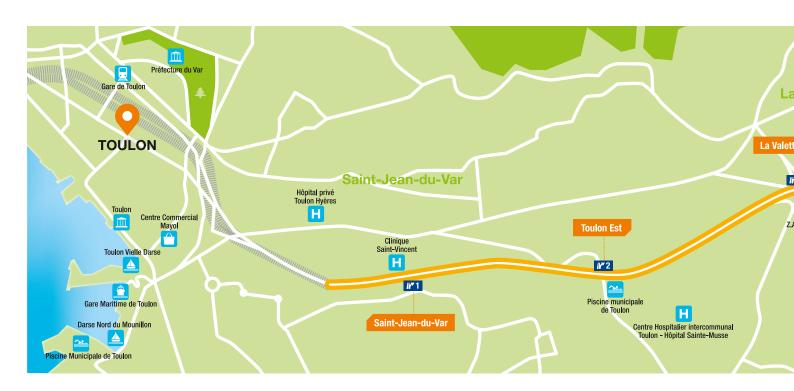
> AMÉLIORER LA FLUIDITÉ DU TRAFIC ET LA SÉCURITÉ DES AUTOMOBILISTES

L'élargissement à 2x3 voies de l'A57 permettra de mieux gérer l'important flux de circulation et d'absorber l'accroissement du trafic prévu dans les années à venir.

L'amélioration des conditions de déplacement sur l'Est toulonnais et notamment les entrées et sorties de Toulon, La Valette et La Garde sont au centre des échanges actuels. Les échangeurs de Saint-Jean-du-Var, Toulon Est, La Valette Centre, La Valette Sud, La Valette Nord et Valgora, dont les capacités sont aujourd'hui insuffisantes, seront reconfigurés pour éviter les remontées de file dangereuses, notamment aux abords du second tube du tunnel.

L'amélioration des conditions de circulation et la mise à niveau

environnementale correspondant aux standards les plus récents viendront compléter la surveillance 24h/24 et l'information délivrée en temps réel (nouveaux panneaux d'information lumineux et info trafic délivrée par Radio VINCI Autoroutes 107.7), afin d'assurer un niveau de service plus élevé et une autoroute plus sûre.



> AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

La configuration en milieu hyper urbain de ce tronçon d'autoroute implique une prise en compte spécifique du territoire et de ses habitants.

L'élargissement de l'A57 intervient comme l'élément central de la reconfiguration urbaine de l'Est de l'agglomération. Elle contribuera à mieux relier les quartiers et faciliter les échanges dans une volonté de mobilité durable.

Au-delà des problématiques d'intégration, le projet d'élargissement comporte un volet protection acoustique et différents types d'aménagements paysagers, afin de réduire les nuisances et contribuer à l'amélioration du cadre de vie des riverains.

Par ailleurs, l'optimisation des conditions de trafic et la diminution des bouchons, permettront d'améliorer les résultats en matière de qualité de l'air.





> RENFORCER LA COMODALITÉ

Un volet spécifique pour les transports en commun est en cours de définition afin d'apporter de nouvelles réponses aux problématiques de circulation de l'agglomération.

La création de nouveaux itinéraires permettant aux riverains de mieux circuler entre les quartiers aux abords de l'autoroute, ainsi que l'aménagement de pistes cyclables et d'un réseau viaire adaptés, contribueront à l'amélioration de la desserte locale.

> PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Les travaux d'élargissement seront l'occasion de mettre à niveau l'A57 concernant l'ensemble des normes actuelles en faveur de la protection de l'environnement.

Ainsi, par exemple, les eaux de ruissellement issues de la plateforme autoroutière seront collectées et canalisées vers des bassins multifonctions, conçus pour traiter les pollutions chroniques (résidus d'huiles et de carburants...), mais aussi permettre le confinement en cas de pollution d'origine accidentelle.



A57 : PREMIERS TRAVAUX 1 KM D'AMÉNAGEMENT PROVISOIRE

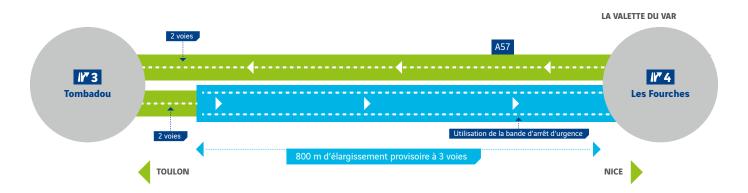


> L'AMÉNAGEMENT D'UNE TROISIÈME VOIE PROVISOIRE

L'amélioration des conditions de circulation est une priorité. Au-delà du Plan de relance autoroutier validé par l'État et du projet définitif d'élargissement de l'A57, VINCI Autoroutes a décidé de réaliser des travaux provisoires afin de décongestionner la sortie du tunnel vers l'est toulonnais.

Ainsi, la portion d'autoroute entre l'échangeur de Tombadou (Sainte-Musse) et l'échangeur Les fourches va être élargie à 3 voies d'ici quelques mois. Il s'agit d'un aménagement provisoire avec la création d'une voie supplémentaire sur une portion de 800 m de long, dans le sens Toulon-Nice. Ces premiers travaux permettront d'améliorer l'existant avant le début du projet d'élargissement définitif.

Pour cela, VINCI Autoroutes va utiliser les emprises foncières actuelles, en optimisant l'espace sur le bas-côté et en réduisant le terre-plein central, afin de rendre disponible une portion plus large d'autoroute. Ces différentes opérations permettront de créer une voie supplémentaire dans la continuité de la bretelle d'accès.





Les Chiffres-clés

800 m

DE RÉAMÉNAGEMENT PROVISOIRE

> AMÉLIORER L'EXISTANT

Ces travaux d'aménagement provisoire vont débuter en décembre, pour une livraison courant mai 2017. Ils représentent un investissement d'1 million d'Euros, entièrement financé par VINCI Autoroutes.

Les travaux seront visibles par les automobilistes à partir du mois de janvier prochain. La première phase se concentrera sur le réaménagement du côté droit de l'autoroute, tandis que la seconde se focalisera au niveau du terre-plein central.

Pendant les mois de travaux, 2 voies de circulation seront maintenues afin

de limiter la surcharge de congestion. Quelques fermetures provisoires seront nécessaires au niveau des échangeurs d'entrée et de sortie, mais les travaux les plus impactants seront prioritairement organisés de nuit afin de limiter l'impact sur la circulation. Des itinéraires de substitution seront mis en place en accord avec les collectivités locales et l'État.

Sur la portion concernée par le réaménagement, la vitesse sera, par ailleurs, réduite afin d'assurer la sécurité des automobilistes et des ouvriers.

ÉCHANGEURS DIRECTEMENT CONCERNÉS : TOMBADOU ET LES FOURCHES

ENTIÈREMENT FINANCÉ PAR VINCI AUTOROUTES





LE PLAN DE RELANCE AUTOROUTIER AU NIVEAU NATIONAL

> 3,2 MILLIARDS D'EUROS D'INVESTISSEMENT PRIVÉ EN FAVEUR DE L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES



Le Plan de relance autoroutier traduit le partenariat entre l'État et le secteur privé pour moderniser les infrastructures autoroutières au cœur des territoires, soutenir la croissance économique et contribuer à la création de milliers d'emplois. Il permettra d'améliorer la sécurité des automobilistes, de fluidifier le trafic et de faciliter l'accès aux autoroutes depuis le réseau secondaire. Il renforcera aussi l'insertion environnementale

des autoroutes dans les territoires. Les sociétés concessionnaires d'autoroutes réaliseront plus d'une centaine de projets de création, d'élargissement ou de rénovation d'infrastructures, dans 15 régions. Les 3,2 milliards d'euros d'investissement nécessaire à la réalisation du Plan de Relance seront intégralement financés par les sociétés concessionnaires d'autoroutes, sans impact sur les finances publiques ni sur les contribuables.









PARTENARIAT ENTRE L'ÉTAT ET LES SOCIÉTÉS CONCESSIONNAIRES POUR MODERNISER LES INFRASTRUCTURES AUTOROUTIÈRES ET SOUTENIR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE.

> UN SOUTIEN SANS PRÉCÉDENT À L'EMPLOI ET À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE AU CŒUR DES TERRITOIRES

Les premiers bénéficiaires du Plan de relance autoroutier sont les citoyens des régions concernées. Les utilisateurs des réseaux autoroutiers verront leurs conditions de transport s'améliorer au quotidien, mais c'est l'ensemble de l'économie locale qui sera dynamisée. La Fédération Nationale des Travaux Publics estime que l'ensemble des projets concernés par le Plan de Relance contribuera à la création de 8 200 emplois par an en moyenne.

À l'échelle du réseau VINCI Autoroutes, soit la moitié du réseau national autoroutier, le Plan de Relance rassemble environ 150 opérations dans 11 régions et 31 départements différents, pour un montant de 2 milliards d'euros avec un double objectif :

> un objectif de sécurité et de fluidité du trafic

Il s'agit d'adapter les infrastructures existantes au trafic, qu'il soit quotidien ou saisonnier, afin de réduire la congestion (élargissement de sections, création de parkings de covoiturage).

> un objectif environnemental.

Il s'agit de mettre à niveau, selon les critères les plus récents, les sections d'autoroutes construites à une époque où les exigences en matière de protection des habitations riveraines et des milieux naturels étaient moins élevées qu'aujourd'hui (protection des milieux naturels, réduction des nuisances sonores).

Au total, plus de 140 millions d'euros seront consacrés exclusivement à cet objectif environnemental et à des actions très attendues par les habitants, les élus et les associations de protection de l'environnement.

4 OBJECTIFS PRIORITAIRES









8200
PAR AN EN MOYENNE:

C'EST LE NOMBRE D'EMPLOIS QUE L'ENSEMBLE DES PROJETS DU PLAN DE RELANCE CONTRIBUERA À CRÉER.



140

MILLIONS D'EUROS CONSACRÉS À DES TRAVAUX DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.











CONTACT PRESSE

Denis LAURENT

Tél.: +33 (0)6 72 91 78 76

denis.laurent@vinci-autoroutes.com

réseau ESCOTA

www.a57-toulon.fr

À propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur les réseaux de ses quatre sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota et Arcour. VINCI Autoroutes est partenaire dans la durée de l'État concédant, au service des politiques d'aménagement du territoire et pour satisfaire les besoins de mobilité de ses clients.

Chiffres clés : Réseau de 4 398 km d'autoroutes - 189 aires de services - 268 aires de repos - 322 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes,

Twitter @VINCIAutoroutes , www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).